

Plateau de Saclay : Quel Avenir ?

Le choix est encore possible

Une initiative citoyenne pour préserver des terres agricoles

LE PLATEAU DE SACLAY - CONSTAT :

- Des terres agricoles très fertiles ayant survécu à l'urbanisation intense,
- Un grand espace naturel, « poumon vert », à seulement 20 km de Paris,
- Une agriculture céréalière intensive soumise à une logique commerciale oppressante, et qui s'interroge sur son devenir,
- Une urbanisation et une pression immobilière croissantes, pas toujours respectueuses de l'environnement et de la qualité de vie des riverains.

Forts de ce constat, citoyens et associations réunis en réseau, nous nous insurgeons et nous mobilisons pour tenter d'informer nos concitoyens (réseau CERES).

Convaincus qu'un autre « mode de développement et de consommation » est possible, nous imaginons des projets alternatifs qui mettent en valeur le patrimoine naturel, agricole et humain de notre région.

Plusieurs concertations récentes (audit patrimonial « Terre et Cité » réalisé avec le concours du Conseil Régional d'Ile de France, consultations départementales « Agenda 21 ») auxquelles ont participé des membres du réseau CERES montrent la volonté des habitants de préserver et de développer le patrimoine naturel, la vie agricole et les liens sociaux dans notre région.

OBJECTIFS DU RESEAU CERES:

- Montrer la volonté citoyenne des habitants de la région de préserver un terroir menacé.
 - Monter des actions symboliques concrètes pour prouver qu'un autre fonctionnement de la société est possible.
-

Parmi plusieurs axes de réflexion, et afin d'amorcer le processus, nous sommes prêts, en concertation avec une famille d'agriculteurs du plateau, à monter une association, en prenant exemple sur le modèle des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

OBJECTIFS DU PROJET :

Initier un projet évolutif à long terme pour relancer une agriculture nourricière de proximité et de qualité.

LES MOYENS :

Réunir solidairement une centaine de familles (ou plus...) autour d'un agriculteur.

LE FONCTIONNEMENT :

Des consommateurs réunis en association « pré-achètent » une production agricole : l'agriculteur ne s'endette pas pour l'achat des semences et élimine ses risques d'invendus, et autres problèmes liés à la distribution de sa production et aux aléas du climat.

L'agriculteur essaiera d'utiliser le moins possible de produits chimiques, avec à terme l'objectif de parvenir à une agriculture « bio ».

Une participation active et des contacts réguliers directs entre consommateurs et producteur (réunions, rencontres, journées portes ouvertes, bulletin de liaison...) favorisent l'engagement des consommateurs et créent du lien social.

CONCLUSION :

Cette association, dans son fonctionnement sera le creuset fertile de développements et d'actions ultérieures.

PROPOSITION POUR L'ANNEE 2003-2004 :

L'association sera créée (en novembre 2003) si nous rassemblons un nombre suffisant de personnes intéressées. Suite à la réception des « bulletins de pré-inscription » ci-dessous, et à la création de l'association, nous vous demanderons d'adhérer et de vous engager financièrement pour l'achat des semences.

FORMULES D'ADHESION PROPOSEES (à titre indicatif) :

	Familiale (4 personnes)	Individuelle
Pommes de terre (chair ferme) :	25 kg	5 kg
Pommes de terre (à purée) :	25 kg	5 kg
Haricots secs (2 variétés) :	5 kg	2 kg
Orge (mondé) :	3 kg	1 kg
Petit épeautre :	2 kg	1 kg
Lentilles (sous réserve) :	5 kg	2 kg
Pois-chiches (sous réserve) :	1 kg	500 g

Les prix seront définis lors de la création de l'association en fonction du nombre d'adhérents (ils ne seront pas supérieurs à ceux pratiqués dans les circuits de distribution « classiques »).

-----✂-----

Bulletin de pré-inscription

- Formule « Familiale »
 Formule « Individuelle »

Je désire participer à la création de l'association en tant que membre fondateur.
Pour information, mes compétences :

Je désire uniquement adhérer à la future association en tant que membre « consommateur/acheteur ».

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Email : _____

Bulletin à renvoyer à CERES (avec 2 timbres) – 10 av du Moulin de la Planche – 91120 Palaiseau